

BUREAU FEDERAL N° 3 - 15 MARS 2001

Réunion tenue au Siège de la FFA

Présidence	BERNARD AMSALEM
Présents	DANIEL ARCUSET - PAUL BENARD - LIONEL CACAULT - JEAN-JACQUES COURT - EDOUARD ESKENAZI - JEAN-PIERRE FOURNERY - ANDRE GIRAUD - GERARD HERTRICH - ANNIE LAURENT - PIERRE-YVON LENOIR - GUY MANFREDI - MICHEL MARLE - CHRISTIAN ROGGEMANS
Assistent	JEAN GRACIA – ROBERT POIRIER

Réunion ouverte à 18h30

1- ADOPTION DU P.V. DU BUREAU FEDERAL N° 2 DU 23 FEVRIER 2001

Délégations fédérales (rectifications à apporter au tableau annexé au PV n° 2) :

- les Championnats de France d'Epreuves Combinées seront organisés à Arles (PRO) les **9 et 10 juin** (et non pas les 2 et 3 juin comme indiqué par erreur) ;
- les Championnats de France Elite se dérouleront à Saint-Etienne les **samedi 30 juin et dimanche 1^{er} juillet** (et non le dimanche 18 juin).

➔ **Compte tenu de ces rectifications, le procès-verbal n°2 de la réunion du Bureau Fédéral du 23 février 2001 est approuvé à l'unanimité.**

DANIEL ARCUSET, à propos de la tenue en 2000 des « 1ères Assises des Clubs » qui est évoquée page 9 de ce PV, fait observer que les « 1ères Assises » se sont déjà tenues en 1998 à Annecy, avant les Championnats du Monde Juniors ; il s'agira donc d'une 2^e édition.

2.- INTERVENTION DU PRESIDENT BERNARD AMSALEM

● Présence aux Compétitions

Depuis la dernière réunion du Bureau Fédéral, le Président a eu le plaisir d'assister aux **Championnats de France des Jeunes** à l'INSEP, au **Meeting de Liévin**, aux **Championnats de France de Cross-country** de Grande-Synthe et aux **Championnats d'Europe Vétérans en Salle** à Bordeaux, quatre grandes organisations qui se sont bien déroulées, malgré des conditions climatiques difficiles pour le Cross.

Il va se rendre à Nice pour saluer les organisateurs et les participants au **1^{er} Challenge Européen hivernal des Lancers** et fera une visite au CREPS de Boulouris, avec une délégation de l'IAAF et de l'AEA, en vue d'y implanter un centre international d'entraînement pour l'athlétisme.

● Conférences de Presse

☞ **Running Tour** : une conférence de Presse s'est tenue au Siège fédéral pour présenter ce regroupement de dix grandes organisations sur route patronnées par Adidas. Elle a rassemblé de nombreux représentants des médias, de partenaires et d'organisateur et nous avons été sensibles à la présence du Président du CNOSF HENRI SERANDOUR. Cette manifestation a souligné l'excellente intégration du secteur d'activité Hors stade à la vie de la Fédération et à ses projets.

☞ **Meeting Gaz de France de Paris Saint-Denis** : une conférence de Presse a permis de présenter le Meeting du 6 juillet, en présence d'HICHAM EL GUERROUJ.

☞ **Présentation du DTN ROBERT POIRIER** : une troisième conférence de Presse a été organisée le 6 mars, au Siège, afin de présenter le nouveau DTN et l'organigramme de la Direction Technique. Une organisation présentée sans nom car, pour constituer son équipe, ROBERT POIRIER a actuellement de nombreux entretiens et doit tenir compte des échéances administratives.

● **Contacts officiels**

☞ **Caisse d'Épargne** : le Président est intervenu à l'occasion d'un séminaire qui réunissait à Paris l'ensemble des Délégués régionaux des Caisses d'Épargne. Le souhait fédéral d'une déclinaison provinciale du partenariat a été rappelé et a recueilli des échos favorables, par exemple pour la Ligue de Côte d'Azur et pour l'Auvergne.

☞ Le Président a eu aussi l'occasion de rencontrer JEAN-FRANÇOIS LAMOUR à l'**Elysée** puis le Directeur des Sports JOËL DELPLANQUE au **MJS**, ce qui a permis de mieux se connaître et d'exprimer notre souhait de relations transparentes et confiantes, dans le respect des responsabilités de chacun.

☞ **France Athlétisme Communication** : un entretien a permis d'aborder avec LAURENT THIEULE les relations de la FFA avec Havas Advertising Sports au sein de FAC. Le Président a répondu par la négative à une demande de règlement à HAS d'une contribution financière supérieure à celle convenue jusqu'ici. Une prochaine réunion du Conseil d'Administration de FAC va permettre de faire un point précis de la coopération entamée.

☞ **IAAF** : une réunion récente à Paris des organisateurs des Meetings de la Golden League a permis au Président de rencontrer, en compagnie de Philippe Lamblin, le Secrétaire Général de l'IAAF ISTVAN GYULAÏ et son Directeur Général PIERRE WEISS. Différents sujets ont été abordés parmi lesquels, dans la perspective de l'organisation des **Championnats du Monde de 2003**, les difficultés rencontrées en matière de droits de télévision en raison des accords liant l'IAAF et ISL. Par ailleurs, l'IAAF a proposé à la FFA l'organisation à Paris-Charléty de la **Finale du Grand Prix 2002** et nous avons pu évoquer la candidature du Mans à l'organisation des **Championnats du Monde de Cross-country**.

Depuis la réunion du Conseil de l'IAAF qui vient de se tenir à Lisbonne et où sont intervenus GUY MANFREDI et JEAN GRACIA, nos candidatures ont été retenues et nous organiserons la Finale du Grand Prix en septembre 2002 et les Mondiaux de Cross en 2005.

☞ A propos du **Stade Charléty** qui est très peu utilisé par l'athlétisme, le Président souhaiterait qu'y soit organisée annuellement une manifestation internationale pour les Juniors. Ce serait aussi l'occasion, en partenariat avec la Région Ile-de-France, d'y faire disputer un Challenge des Lycées, sous forme de compétitions de relais. Cela permettrait de renouer avec la tradition de l'utilisation de ce stade par la jeunesse scolaire et universitaire. C'est en évoquant ce projet avec les responsables de l'IAAF lors de leur passage à Paris, que ces derniers ont eu l'idée d'une candidature de la FFA à l'organisation de la Finale du Grand Prix 2002 au Stade Charléty.

☞ **France Télévision** : venant de rencontrer, aujourd'hui même, CHARLES BIETRY, le Président lui a demandé si le Football était l'unique sujet d'intérêt de France Télévision. Il lui a été répondu que ce n'était pas le cas et que l'athlétisme était également apprécié. Le contrat de Canal + concernant le Meeting Gaz de France de Paris Saint-Denis arrivant à terme fin 2001, un contrat de trois ans devrait être signé entre la FFA et France-Télévision à partir de 2002, comprenant notamment la diffusion des images de ce Meeting. CHARLES BIETRY souhaiterait par ailleurs pouvoir utiliser l'image des athlètes à certaines occasions.

Pour la Finale du Grand Prix IAAF 2002, dont CHARLES BIETRY venait d'apprendre l'organisation par la FFA au Stade Charléty, l'UER impose la retransmission d'image mais cela représente un coût de 700 000 francs pour France Télévision. Cette somme devrait être prise en compte dans le futur contrat.

☞ **Gaz de France** : le Président a rencontré PATRICK MAGD qui a exprimé le souhait que Gaz de France reste proche de l'athlétisme et qui envisage, avec la Caisse d'Epargne et Adidas, l'achat de 20 à 30 000 billets pour le Meeting Gaz de France de Paris Saint-Denis. Cette opération permettrait aux trois firmes d'inviter largement leurs partenaires et également des jeunes des Ligues afin que le troisième étage du Stade de France puisse être ouvert. Le Comité Directeur du 31 mars permettra l'information des Ligues

ANDRE GIRAUD voit dans cette opération réalisée notamment en faveur des jeunes des Ligues une amorce de ce qui doit être également réalisé à l'occasion des Championnats du Monde de 2003.

Le Président ajoute qu'en 2003 il conviendra aussi de garnir les tribunes du Stade lors des épreuves qui se dérouleront entre autres au cours des matinées.

● **Contacts à venir**

☞ **Budget du Mondial de 2003** : comme cela a été envisagé, le Président rencontrera le 22 mars le Directeur de cabinet de Mme MARIE-GEORGE BUFFET.

☞ **Equipe de la DTN** : le Président rencontrera Mme MARIE-GEORGE BUFFET le 28 mars pour un tour d'horizon concernant, entre autres, la Direction Technique Nationale et la question des Cadres techniques à recruter, le Plan d'action fédérale 2001-2004 qui a été adopté, ainsi que la Convention d'Objectifs désormais pluri-annuelle et couvrant l'olympiade. Le Président a déjà évoqué au MJS la demande qu'il compte faire pour l'obtention de moyens financiers supplémentaires.

ROBERT POIRIER souligne que dans le cadre général de la modernisation de l'Etat, il est effectivement prévu, pour les Conventions d'Objectifs, de contractualiser dans la durée les relations entretenues par le MJS avec les Fédérations.

☞ **Informatique de la FFA** : le Président a sollicité un ancien cadre d'Andersen Consulting pour un audit de l'informatique fédérale et l'établissement du cahier des charges qui permettra de solliciter des firmes susceptibles de succéder à notre serveur actuel. Nous ne pouvons pas attendre la fin de notre contrat avec ce dernier, en 2002, étant donné les risques courus.

Le Président conclut son intervention en exprimant quelques regrets de n'avoir pu travailler comme il l'aurait souhaité sur un certain nombre de dossiers, tant il a dû réserver de son temps à des visites et entretiens obligés après son accession à la Présidence de la FFA. Se sont également ajoutés les devoirs de sa charge de Maire et particulièrement en cette période d'élections municipales. Son successeur ayant été élu au 1^{er} tour, la transmission officielle des pouvoirs s'effectuera le samedi 17 mars, à l'occasion de la première réunion du nouveau Conseil Municipal de Val-de-Reuil.

En attendant, la période de transition se poursuit et la charge actuellement la plus importante est la constitution de l'équipe de la Direction Technique Nationale.

L'essentiel est que l'équipe des élus reste soudée et garde son sang froid en sachant prendre du recul par rapport aux événements vécus quotidiennement. La solidarité et la confiance sont nécessaires pour passer ce temps de questionnement et de recherches. L'exemple en a d'ailleurs été donné à Bordeaux où étaient organisés les Championnats d'Europe Vétérans et où plusieurs membres du Bureau Fédéral ont pu se retrouver et consacrer une soirée à la réflexion.

DANIEL ARCUSET souligne la nécessité de loyauté et de transparence dans l'action actuellement menée. La période post-Sydney s'est accélérée et comme il peut sembler que des actions nécessaires ne soient pas entreprises, l'échange d'informations et d'idées est indispensable.

JEAN-JACQUES COURT souhaite qu'une note soit adressée aux Présidents des Ligues pour faire le point de nos relations avec la Caisse d'Epargne et sur les déclinaisons possibles en Province, après l'intervention du Président devant l'ensemble des Délégués Régionaux.

GERARD HERTRICH évoque le Meeting international Juniors dont l'organisation est envisagée, en rappelant celui qui est traditionnellement organisé à Mannheim en Allemagne et qui permet à de

nombreux jeunes athlètes de réaliser les minima de qualification pour les grands Championnats européens et mondiaux. Il conviendra d'éviter toute concurrence.

A propos de la solidarité effectivement bien nécessaire entre tous les élus, il conviendra qu'elle existe aussi dans l'équipe technique qui est en train de se constituer et c'est un point auquel il faudra veiller.

GERARD HERTRICH ajoute avoir apprécié à Lisbonne, à l'occasion des Championnats du Monde en Salle, la co-direction de l'équipe de France assurée par RICHARD DESCoux et ROBERT POIRIER dans un excellent esprit de collaboration.

Plusieurs intervenants soulignent la nécessité qu'un climat serein s'établisse, entre élus et techniciens, entre les techniciens eux-mêmes et en faveur des athlètes qui souhaitent clarté et juste autorité.

Il semble qu'il soit relativement simple et facile d'y parvenir si les concepts sont clairs : ce qui est technique doit appartenir aux techniciens, la compétence politique et les choix à faire appartiennent aux élus. Le respect des frontières évitera les conflits.

3.- INTERVENTION DE LA SECRETAIRE GENERALE ANNIE LAURENT

◆ Cas soumis par la CSR

ANNIE LAURENT présente les trois cas soumis par la CSR à la décision du Bureau Fédéral (PV de la réunion n° 5 de la CSR, le 28 février).

- **Appel d'Endurance 72 (P-L)** sur une décision de la Ligue des Pays de la Loire déclarant qu'une compensation était due après la mutation d'une athlète.
Le Club quitté a été effectivement radié en fin de saison mais pour devenir section locale et cette éventualité fait l'objet de l'article 37.2 des Règlements Généraux.
- ➔ **Le Bureau Fédéral décide à l'unanimité que la compensation doit être réglée en application de l'article 37.2 des Règlements Généraux.**
- **Appel du SC Angoulême (POI)** suite au non-paiement par la JS Angoulême de la compensation afférente à la mutation de JOËLLE SEMUR.
- ➔ **Le Bureau Fédéral, à l'unanimité, confirme que l'appel est devenu sans objet, la compensation ayant été finalement réglée, et décide de conserver le droit d'appel.**
- **Appel d'ARMAND SEGA** contre une décision de la Ligue de Poitou-Charentes lui attribuant une licence individuelle. Mutation demandée hors de la période normale.
- ➔ **Le Bureau Fédéral décide à l'unanimité de laisser le choix à l'athlète entre la conservation de la licence individuelle qui lui a été délivrée ou un retour à l'A.O. Pons. Le droit d'appel sera restitué.**

◆ Examen des vœux présentés par les Ligues

LIONEL CACAULT fait le point des vœux reçus des Ligues et dont certains ont été transmis pour avis aux Commissions Nationales concernées. Six vœux doivent être examinés pour avis par le Bureau Fédéral avant d'être transmis au Comité Directeur du 31 mars.

1)- Vœu de l'Espérance Favergienne transmis par la Ligue du Dauphiné-Savoie

Possibilité pour un athlète ayant interrompu sa pratique de bénéficier une seconde fois de la licence prise à partir du mois de septembre et renouvelée gratuitement au 1^{er} novembre suivant.

- ➔ **Le Bureau Fédéral émet à l'unanimité un avis défavorable.**

2)-Vœu du Comité de l'Hérault transmis par la Ligue du Languedoc-Roussillon

Possibilité de prise d'une licence Hors stade par un athlète précédemment licencié au titre d'un Club, sans respect du délai actuellement imposé d'un an sans licence Club.

→ **Le Bureau Fédéral émet à l'unanimité un avis défavorable.**

3)- Vœu du Comité de l'Hérault transmis par la Ligue du Languedoc-Roussillon

Concernant le changement de titre d'un Club par radiation et création d'une nouvelle association.

→ **Le Bureau Fédéral estime ce vœu sans objet en raison de l'existence de la procédure de changement de titre (Article 55 du Règlement Intérieur).**

4)- Vœu de l'AS Anzin Athlétisme transmis par la Ligue du Nord Pas-de-Calais

Limitation à 3 du nombre d'étrangers hors Union Européenne dans les Clubs.

→ **Le Bureau Fédéral émet à l'unanimité un avis défavorable.**

5)- Vœu de l'ASPTT Lille Métropole transmis par la Ligue du Nord Pas-de-Calais

Suppression de la licence « Individuelle », voire limitation du nombre d'élus à la Ligue et qui sont licenciés « Individuels », en fonction du nombre total de licenciés individuels qu'elle compte.

→ **Le Bureau Fédéral émet à l'unanimité un avis défavorable.**

6)- Vœu de la Ligue d'Auvergne

Alignement du prix de la licence Dirigeant sur celui des catégories les moins chères, soit 130 F.

Plusieurs intervenants font observer que :

- le Groupe d'Etude et de Réflexion a étudié cette question avant que le Comité Directeur ne rejette une semblable demande ;
- ce sont souvent les Clubs eux-mêmes qui offrent la licence à leurs Dirigeants ;
- la base compare souvent les 260 F de la licence Dirigeant, prise par une personne qui rend des services au Club, aux 130 F de la licence Hors stade qui permet à un individuel de participer aux compétitions ;
- quand les Ligues accordent des indemnités de déplacement correctes aux Dirigeants qui oeuvrent dans les jurys, le prix de la licence est plus que largement remboursé ;
- le Dirigeant donne l'exemple quand il règle au Club le prix de la cotisation et de la licence.

→ **Le Bureau Fédéral transmet ce vœu au Comité Directeur avec avis favorable (8 voix pour, 5 contre et 1 abstention).**

◆ Assemblée Générale de la Ligue de Midi-Pyrénées

ANNIE LAURENT a représenté le Président à Toulouse, le samedi 3 mars, lors de la tenue de la nouvelle Assemblée Générale de cette Ligue. Un déroulement normal a permis l'élection du Comité Directeur puis celle du Président NORBERT FANTONI, réélu à ce poste.

◆ Ligue de Martinique

JEAN GRACIA indique aux membres du Bureau qu'un nombre important de Clubs de la Ligue de Martinique souhaitent la convocation d'une Assemblée Générale extraordinaire afin de procéder à de nouvelles élections. La CSR a donc demandé à la Ligue de faire le nécessaire pour organiser cette Assemblée Générale au plus tôt.

◆ Création du corps de « Dirigeants Fédéraux » (Voir annexe)

Dans le prolongement de l'adoption par le Bureau Fédéral des critères de nomination des Dirigeants Fédéraux, celui-ci propose au Comité Directeur la liste des membres constituant le corps d'origine.

4.- INTERVENTION DU TRESORIER GENERAL GERARD HERTRICH

➤ **Trésorerie** : elle est satisfaisante actuellement et nous venons de recevoir le 1^{er} acompte versé par le MJS au titre de la saison en cours.

➤ **Budget de la saison 2000-01** : il n'est pas encore finalisé ; une nouvelle réunion de travail se tiendra le 30 mars.

➤ **Prime aux athlètes** : GERARD HERTRICH rappelle que les 6 premiers athlètes des récents Championnats du Monde en Salle de Lisbonne ont été primés par l'IAAF. Il propose de verser une prime exceptionnelle aux autres athlètes classés dans les 12 meilleurs de ces Championnats.

➔ **Le Bureau Fédéral approuve à l'unanimité cette disposition.**

➤ **Paiement des pensions à l'INSEP** : OLIVIER VALLAEYS, qui participait au contrôle des factures de prestations fournies aux athlètes et facturées par l'INSEP à la FFA, est actuellement en congé-maladie. Plusieurs factures sont donc en instances et nous n'avons aucun moyen de vérification.

5.- INTERVENTION DU DIRECTEUR GENERAL JEAN GRACIA

■ **Organisation du Siège** : le recrutement du Directeur Général Adjoint est en cours mais nous rencontrons quelques difficultés. Cela retarde d'autant la mise en place de la nouvelle organisation prévue.

■ Implantation de compétitions nationales

➔ **Le Bureau fédéral implante à l'unanimité les compétitions suivantes :**

Finale des Championnats de France Interclubs	Montreuil (I-F)	20 mai
Championnats de France du 10 000 Femmes	Villeneuve d'Ascq (NPC)	17 juin

EDOUARD ESKENAZI fait observer qu'il reste une épreuve à implanter en 2001, la Finale Nationale des Pointes d'Or.

BERNARD AMSALEM confirme que la Ligue de Haute-Normandie les organisera à Eaubonne, ayant obtenu l'accord de la Ligue de l'Ile-de-France et du Comité du Val d'Oise.

➔ **Le Bureau fédéral implante à l'unanimité à Eaubonne la Finale Nationale des Pointes d'Or, les 28 et 29 octobre 2001.**

■ **1^{er} Challenge Européen hivernal des Lancers** : il s'agit d'une nouvelle épreuve créée par l'AEA et qui se déroulera à Nice en cette fin de semaine. Elle va réunir 180 à 200 athlètes représentant 25 pays. Pour 7 d'entre eux, alignant deux athlètes dans les 4 disciplines, des classements Hommes, Femmes et Mixte seront établis.

■ **Championnats du Monde de Cross-country 2005, au Mans** : après Vittel et Aix-les-Bains dont les candidatures rencontrèrent des difficultés de mise en oeuvre, l'IAAF a retenu Lausanne pour l'édition 2002 de ces Championnats.

A leur tour, les organisateurs de Lausanne faisaient savoir à l'IAAF que le coût des hébergements posait problème. Ouest Sports et Loisirs, Club organisateur du Cross Ouest France du Mans, informé par PHILIPPE LAMBLIN, s'est alors déclaré candidat mais un arrangement ultérieur a permis la confirmation de l'organisation à Lausanne.

Est ensuite survenu le forfait de Dublin pour 2001, en raison de l'épizootie de fièvre aphteuse, remplacée au pied levé par Ostende, après une candidature de Bruxelles.

Dans ces circonstances, l'Irlande et la Belgique ayant fait savoir à l'IAAF que leur candidature respective était maintenue, celle du Mans a été finalement présentée, et acceptée par le Conseil de l'IAAF, pour l'édition **2005**.

■ **Championnats de France Elite 2003**

JEAN JACQUES COURT rappelle le projet d'une organisation à Narbonne où l'ancien Maire vient d'être réélu au 1^{er} tour. Il a aussitôt demandé si la FFA confirmait cette implantation.

⇒ **Le Président** lui donne accord pour poursuivre les pourparlers avec cette municipalité.

■ **Championnats d'Europe Vétérans en Salle**

DANIEL ARCUSET, au nom de la Ligue d'Aquitaine, tient à remercier l'AEA et la FFA de lui avoir confié l'organisation de ces Championnats. Il remercie également les personnes de la FFA qui ont apporté un précieux concours dans la préparation de l'évènement et la gestion des engagements, particulièrement JEAN GRACIA, ALAIN SPIRA, Mmes GERMAINE LEROUX-JALLAS et MARIE-ALICE POINTEAU.

Cette bonne collaboration FFA, Ligue d'Aquitaine, a permis le succès des Championnats et il a été heureux d'accueillir à Bordeaux le Président BERNARD AMSALEM, GUY MANFREDI, JEAN GRACIA et les membres de la CSO, notamment JACQUES MALLET, qui ont assuré la gestion informatique de la compétition.

Les épreuves ont rassemblé 1 500 participants venus de 34 pays et 320 podiums ont été organisés, dont 87 le dimanche. Sur place, les 210 personnes qui ont apporté une précieuse collaboration à la réussite en sont vivement remerciées.

■ **Championnats de France de Cross-country**

JEAN GRACIA évoque différents contacts en cours pour une organisation des Championnats de France de Cross en Provence en 2002, voire 2003.

Pour l'édition 2004, la balle est lancée pour une implantation au Mans, à titre de répétition des Mondiaux de 2005.

ANDRE GIRAUD précise que pour une implantation en Provence, le résultat des élections municipales en cours est attendu.

6.- INTERVENTION DU DTN ROBERT POIRIER

● **Prise de fonction**

ROBERT POIRIER aurait apprécié que le Bureau Fédéral ait la primeur de ses propos dont certains sont parvenus déjà quelque peu déformés. La Conférence de Presse du mardi 6 mars, à laquelle il a participé et que le Président a évoquée, a été organisée rapidement, en raison de la proximité du déplacement de notre sélection aux Championnats du Monde en Salle de Lisbonne. A défaut de ce premier contact avec la presse, il y aurait été assailli de questions.

Dès son entrée en fonction, le lundi 5 mars, il a tenu à rencontrer les collaborateurs du premier cercle de la DTN, ce qui a contribué à polluer l'information.

« Père la rigueur », a dit la presse, cela apparaissant comme un défaut, alors que c'est une qualité, d'ailleurs assumée.

→ **Pragmatisme**, dans un long premier temps, sans retour en arrière, à l'exception de questions touchant à l'éthique et à l'humanisme qui sont, elles, de tous temps. L'excellence des relations entretenues avec RICHARD DESCOUX témoigne d'un bon passage de témoin.

→ **Responsabilisation** du DTN qui assume les sélections, des Cadres Techniques et des athlètes eux-mêmes, qu'une campagne de persuasion va pousser à rendre davantage autonomes.

→ **Transparence** des décisions, enfin, qui seront expliquées en tant que de besoin. C'est ainsi qu'il a déjà rencontré le GAF à propos des aides personnalisées.

● **Grandes orientations**

- **Organiser l'athlétisme face à la montée des enjeux économiques.** Il s'agit là d'une notion à prendre en compte. Pas un athlétisme des «managers », pourtant, même s'ils doivent être intégrés, en même temps que les dimensions économiques actuelles de la pratique sportive.
- **Valoriser l'action des Clubs** et revoir celle des Cadres Techniques qui vont vers l'entraînement de groupes. Les activités rémunérées accessoires seront interdites, hors de l'athlétisme et même dans les Clubs.
- Un accent fort sera mis sur une **rénovation des formes d'enseignement et de pratique** de l'athlétisme, en relation avec la sphère de l'Education nationale, les enseignants EPS de l'USEP, de l'UNSS, de l'UGSEL et de la FFSU.
- **Formation et recherche** auront comme objectifs la valorisation des ressources humaines au-delà des pratiques personnelles de l'athlétisme, pour rénover le corps des Cadres Techniques. Les formations aux Brevets d'Etat et au Professorat de Sports seront privilégiées.

● **Réunion des Cadres Techniques**, les 28 et 29 mars, au CREPS de Montry (I-F).

En vue de cette réunion, le DTN demandera aux Cadres Techniques d'indiquer eux-mêmes les points sur lesquelles ils souhaitent que portent les interventions.

Le Président et le DTN se rendront à Houlgate pour rencontrer les Cadres Techniques non-présents au CREPS de Montry étant de Jury de Brevet d'Etat.

Le Plan 2001-2004 sera appliqué et verra la mise en place d'une « observation » du déroulement de la saison et l'examen des conditions de qualification à la place pour les Championnats nationaux et des Jeunes, des minima devant être malgré tout introduits.

● **Contacts avec les Internationaux**

Le DTN souhaite réunir sur 2 jours les athlètes internationaux.

Un déplacement est envisagé, avec le Président, pour rencontrer CHRISTINE ARRON et EUNICE BARBER qui ont choisi la Californie comme lieu d'entraînement, afin de faire un point précis de leur situation et de leurs intentions.

Un autre déplacement « Antilles – Guyane », avec le Président, permettra de rencontrer les acteurs régionaux de l'athlétisme et d'étudier les conditions du maintien des athlètes près de leur lieu de vie. Sera notamment examinée la possibilité de créer un camp d'entraînement permanent aux Antilles.

Enfin, pour ce qui concerne MARIE-JOSE PEREC, le DTN déclare se tenir à sa disposition, s'il peut contribuer à l'aider.

● **Organigramme de la DTN**

Il a été présenté à la Presse avec des cases sans nom pour l'instant. Il est en effet nécessaire de prendre en compte les mouvements de fonctionnaires et les conditions des contrats PO.

La situation de certains Cadres Techniques a été déjà étudiée pour envisager où ils pourraient continuer à œuvre pour la famille de l'athlétisme.

Les axes forts de cet organigramme sont les suivants :

- Un **DTN** « patron », avec pleine responsabilité ;
- un **Adjoint** à la coordination générale ;
- **4 Adjoints** : Elite (prise en compte des situations individuelles)
Haut-Niveau
Développement (interlocuteur des Clubs, CTS, Fédérations scolaires...)
Formation et recherche
- **2 Chargés de mission** : équipes de France Jeunes
Athlétisme des Jeunes
- **2 Chargés de mission** : Outre-mer
Athlétisme des Féminines

En terme de méthodes et de procédures, il convient de gérer la FFA comme une entreprise : c'est à dire : donner des objectifs, accorder des moyens et procéder à l'évaluation.

Il va être procédé, le plus vite possible, aux mises en places nominatives, dans la limite des contraintes administratives, et il n'y aura ni vainqueurs ni vaincus. A l'issue du prochain colloque des Cadres Techniques cette question aura avancé.

Le nom de JEAN-CLAUDE PERRIN a été donné publiquement, dans le cadre d'une mission confiée pour 6 mois car il était impossible, immédiatement, de trouver un responsable du Haut niveau de façon pérenne. Il fallait créer un choc et JEAN-CLAUDE PERRIN est un meneur d'hommes qu'il connaît bien. Il sera chargé de mission pour la direction des équipes de France.

● **Les groupes d'entraînement**

Ils sont devenus une nécessité car ils sont producteurs de performances et, au plan humain, ils doivent rester dans la logique de la préparation de l'athlétisme français et dans le giron de la FFA.

Il conviendra cependant que l'inscription dans un groupe recueille l'assentiment du DTN, le cas des athlètes étrangers étant dûment examiné ; il ne devra pas y avoir de dépendance des athlètes vis à vis des entraîneurs et, cela, au nom de la responsabilisation des athlètes.

Les groupes d'entraînement sont un creuset de production de connaissances et de compétences, ils sont aussi une excellente opportunité de formation de nouveaux entraîneurs.

Il n'y aura plus de financements directs des groupes mais un passage obligé via la FFA.

Le DTN évoquera plus avant ces questions lorsque ses pourparlers seront plus avancés.

● **Championnats du Monde en Salle de Lisbonne**

Les résultats obtenus sont dans la moyenne : 4 finalistes, une 15^e place aux points, une 23^e aux médailles.

Le DTN a apprécié le comportement de l'équipe de France, loin des intrigues de palais, et il s'est agi de bons Championnats en terme d'émotions et de bonnes bagarres. Il convient pourtant de protéger les athlètes d'accompagnateurs trop nombreux

JEAN GRACIA, à propos de Lisbonne, tient à relever que l'IAAF ne fait plus de différence entre les Chefs de Délégation et les Chefs d'Equipe, alors qu'ils sont mentionnés de façon distincte dans les formulaires d'engagements définitifs. Les accréditations fournies ne permettent pas le déplacement de tous les officiels sur les lieux d'échauffement et de compétitions, alors que les managers ont des droits bien plus étendus, y compris dans la tribune VIP. Un courrier va être adressé à l'IAAF à ce sujet.

DANIEL ARCUSET dit souscrire à tout ce qui vient d'être dit et qui correspond à ce qui prévalait pour nous. Il y a eu Sydney, certes, dont on peut ou pas tenir compte ; il y a eu des responsabilités partagées, d'autres au niveau de la DTN et d'autres plus difficiles à évaluer. Il faut cependant observer qu'un nombre significatif de Cadres Techniques proches de la DTN ont été loyaux. N'a-t-il pas été dit, aussi, qu'il n'y avait pas de « tête à couper » ?

ROBERT POIRIER évoque le 2^e cercle de la DTN où, contrairement à ce qui a pu se dire, il ne s'agira pas du « nettoyage » annoncé. Il faut malgré tout considérer qu'il n'y a pas de postes à vie et reconnaître que les contrats PO apportent un confort personnel. Si des noms disparaissent, cela aura été négocié.

7.- QUESTIONS DIVERSES

◆ **Saison 2001-02 : compétitions interrégionales de Cross-country et en Salle**

PAUL BENARD souhaite évoquer l'organisation de la prochaine saison hivernale après que le Président a récemment évoqué au Bureau Fédéral la possibilité de conserver les **8 Interrégions** pour la saison de Cross-country à venir. Des vœux ont été reçus à propos de cette saison hivernale et certains concernent aussi la Salle. Que doit-on répondre ?

DANIEL ARCUSET rappelle que le bien-fondé du découpage interrégional a été longuement étudié et qu'aussi bien qualitativement que quantitativement passer de 8 à 5 Interrégions convenait mieux. Toutefois, en hiver, une organisation sur 8 Interrégions amène une densité suffisante de participants et a l'avantage de ne pas entraîner de coûts supplémentaires qui peuvent être tolérés pour l'été. Pour la Salle, l'athlétisme est obligé de s'organiser en fonction des installations disponibles.

PAUL BENARD évoque les trois Salles dont dispose l'Interrégion Nord-Est, à Liévin, Vittel et Nogent-sur-Oise, ce qui pourrait permettre de couper en deux cette vaste zone et d'y organiser deux compétitions pouvant s'appeler « Pré-France ». Il ajoute que durant l'hiver les conditions de circulation peuvent être plus dangereuses et que, de toutes façons, les jours sont plus courts.

⇒ **Le Président** propose que :

- pour le Cross-country 2001-02, l'organisation des ½ Finales des Championnats de France se fasse selon le découpage des 8 Interrégions ;
- et pour la Salle 2001-02 que des « Pré-France » soient organisés en fonction des réalités de l'implantations des salles.

Ces deux points seront proposés au Comité Directeur du 31 mars.

ANNIE LAURENT craint que ce retour aux 8 Interrégions pour le Cross-country ne soit la marque d'une résistance aux changements, comme c'est souvent le cas en athlétisme.

ROBERT POIRIER indique avoir été l'objet de nombreuses questions sur le découpage interrégional et le passage de 8 à 5 Interrégions. Il ne remet rien en cause personnellement et pense que c'est l'application qui permet d'observer et de mesurer les conséquences des décisions prises.

PAUL BENARD indique avoir recherché, pour les 5 Interrégions, le potentiel de qualifiés en Cross. Pour le Nord-Est, par exemple, il s'agirait de 3 700 participants. A ce nombre très important, il convient d'ajouter les difficultés pouvant naître du respect des délais pour les qualifications successives.

DANIEL ARCUSET rappelle que l'un des objectifs du nouveau découpage était de réunir plus d'athlètes de même niveau. Si l'été c'est le « chrono » qui est important, l'hiver c'est la place. A 5 Interrégions le recul en place serait important.

⇒ **Le Président** propose que ces questions soient mises à l'ordre du jour des Assises des Clubs à organiser.

◆ **Date des Assemblées Générales suivant les Jeux Olympiques**

PIERRE-YVON LENOIR regrette le « vide » de 5 mois qui s'est installé après Sydney, en attendant l'élection d'un nouveau Président puis son choix d'un DTN et la constitution de l'équipe de la Direction Technique. Cette dernière est d'autant plus délicate à former que la situation administrative personnelle des Cadres Techniques pose de nombreux problèmes de dates (fin des contrats PO, mutations diverses).

Un progrès serait déjà d'avancer au maximum la date de la tenue de l'Assemblée Générale électorale qui suit la fin des JO.

Un deuxième progrès serait que les contrats PO, notamment, cessent au moment de la fin des Jeux.

ROBERT POIRIER tient déjà à assurer le Bureau Fédéral qu'il fera tout ce qui sera en son pouvoir, dans 4 ans, pour assurer une relève dans les meilleures conditions possibles.

⇒ **Le Président** demande au Groupe des Textes réglementaires d'étudier les possibilités d'avancement de la date de l'Assemblée Générale électorale en fin d'olympiade.

◆ **Championnats de France : participation des étrangers et récompenses**

PIERRE-YVON LENOIR souhaite que le nouveau Comité Directeur étudie les conditions de participation des athlètes étrangers (de l'Union Européenne et hors UE) aux compétitions nationales. Il se dit toujours partisan d'attribuer la médaille de Champion de France au « vainqueur », même s'il est étranger.

JEAN-JACQUES COURT se demande si nos règlements sportifs peuvent exiger qu'un étranger d'un pays appartenant à l'Union Européenne passe deux ans dans un Club pour pouvoir participer à certaines compétitions sans être compté comme « étranger ».

⇒ **Le Président** demande au Groupe des Textes réglementaires de bien vouloir étudier les textes qui règlent actuellement ces participations d'étrangers, dans le but de proposer à nouveau une évolution au Comité Directeur.

◆ **Gratuité des mutations et suppression des compensations**

PIERRE-YVON LENOIR rappelle qu'il a été déjà envisagé de rendre gratuites les mutations et de supprimer les compensations. Il renouvelle son souhait que le nouveau Comité Directeur se prononce sur ces questions.

DANIEL ARCUSET revient sur la décision déjà prise par le Comité Directeur de supprimer en 2002 la notion de « muté sportif ». Il ajoute qu'il convient malgré tout de protéger les Clubs formateurs et propose que le Groupe des Textes réglementaires inscrive aussi cette question à son ordre du jour.

Il souhaite aussi que le Groupe étudie quelles instances fédérales sont habilitées pour prendre les décisions concernant les différents règlements.

⇒ **Le Président** charge le Groupe des Textes réglementaires de bien vouloir étudier ces points.

◆ **Plan 2001-2004 et Livret estival des Compétitions nationales**

EDOUARD ESKENAZI évoque la sortie tardive du Livret estival en raison du report en janvier de la réunion plénière de la CSO. Ce livret contiendra des indications venues du Plan 2001-2004 que le Comité Directeur a adopté. Par exemple, l'évocation des séries de classement des athlètes pour leurs participations dans les Meetings.

Comme le Plan 2001-2004 n'a pas été diffusé aux Clubs, il serait bon d'en extraire quelques indications leur permettant une bonne compréhension du Livret estival.

JEAN-GRACIA confirme que ce plan a été diffusé aux Ligues et qu'il est effectivement possible d'en reprendre des extraits dans INFOS FFA.

◆ **Regroupement « Sport Santé » Franco-Allemand**

MICHEL MARLE évoque l'organisation, sous l'égide du CNOSF et de la Deutscher Sportbund, d'une réunion Franco-Allemande à Inzell, près de la frontière autrichienne. Elle aura pour but de sensibiliser les participants sur leur future carrière sportive sur le plan de leur hygiène de vie et de leur santé.

Elle se déroulera du 2 au 8 août et nous avons la possibilité d'inviter un ou une jeune espoir âgé de 15 ans.

Tous les frais sont pris en charge.

Les personnes intéressées peuvent prendre contact avec MICHEL MARLE avant le 20 avril.

◆ **Réunion Plénière de la CSO**

PAUL BENARD indique que la CSO se réunira en séance plénière le **samedi 16 juin** (et non pas le 9 juin comme indiqué sur un PV de la CSO).

◆ **Réunion du Bureau Fédéral**

JEAN GRACIA indique que la prochaine réunion du Bureau Fédéral se tiendra le **jeudi 19 avril à 18 heures** (et non le 27 avril comme cela avait été envisagé).

Séance levée à 21h30

Prochaine réunion du Bureau Fédéral : le 19 avril 2001, à 18h00

CORPS DES DIRIGEANTS FEDERAUX

AMSALEM Bernard	Bureau Fédéral
ARCUSET Daniel	Bureau Fédéral
AVRIL Jean-Claude	Président de Ligue ayant plus d'un mandat
BEDEI Jacques	Membre de la Commission Nationale des Formations
BENARD Paul	Bureau Fédéral
BRUNEAU Joël	Président de Ligue ayant plus d'un mandat
BULOT Alain	Président de Ligue ayant plus d'un mandat
CACAUT Lionel	Membre de la Commission Nationale des Formations
CARFANTAN Solange	Membre de la Commission Nationale des Formations
COMORETTO René	Président de Ligue ayant plus d'un mandat
COURT Jean-Jacques	Bureau Fédéral
ESKENAZI Edouard	Bureau Fédéral
ESKENAZI Odile	Président de Ligue ayant plus d'un mandat
FARDOU Michel	Président de Ligue ayant plus d'un mandat
FOURNERY Jean-Pierre	Membre de la Commission Nationale des Formations
GODBILLON Guy	Bureau Fédéral
GOMEZ Marcel	Président de Ligue ayant plus d'un mandat
GOUNON Gérard	Président de Ligue ayant plus d'un mandat
HERTRICH Gérard	Bureau Fédéral
HUITOREL Jean	Membre de la Commission Nationale des Formations
LABARRE François	Président de Ligue ayant plus d'un mandat
LAMBLIN Philippe	Bureau Fédéral
LAURENT Annie	Bureau Fédéral
LENOIR Pierre-Yvon	Bureau Fédéral
MANFREDI Guy	Bureau Fédéral
MARLE Michel	Bureau Fédéral
MARTRE André	Président de Ligue ayant plus d'un mandat
PERROT Henri	Président de Ligue ayant plus d'un mandat
POCHON Georges	Président de Ligue ayant plus d'un mandat
PREVOST Christian	Président de Ligue ayant plus d'un mandat
RIBAILLER Daniel	Membre de la Commission Nationale des Formations
ROGGEMANS Christian	Bureau Fédéral
SIGNORET Jean-Louis	Membre de la Commission Nationale des Formations
TISSOT Francis	Ancien Président de Ligue ayant plus de deux mandats

Veillez vérifier cette liste et faire parvenir à Annie LAURENT, toutes les modifications qui vous paraîtront nécessaires